# L'usage des principes

Le sujet qu'il nous revient de traiter présente, dans son intitulé, un présupposé qu'il convient d'interroger, à savoir qu'il y aurait quelque chose comme un "usage des principes". Autrement dit, les principes, dans leur pluralité, feraient l'objet d'un usage, d'une utilisation, ce qui laisse entendre qu'il s'agit de les considérer non pas comme des fins en soi, mais comme des moyens, destinés à être utilisés, employés, et donc subordonnés à autre chose qu'eux-mêmes. Après tout, c'est bien ce que souligne l'étymologie latine du mot "usage", *utor*, qui renvoie à l'image de l'outil; c'est-à-dire le moyen par excellence qui, précisément, trouve son sens dans son utilité (et donc dans la fin qu'il sert et le bénéfice que celle-ci représente). Ainsi, la fonction du marteau semble bel et bien être d'enfoncer des clous : c'est là sa raison d'être, en quelque sorte; car enfin, qui conserverait un marteau avec lequel on ne peut plus effectuer car enfin, qui conserverait un marteau avec lequel on ne peut plus effectuer cette tâche pour laquelle il est fait (à moins, peut-être, de vouloir l'utiliser d'une façon originale...) ? Mais fait-on usage des principes comme on fait usage d'un marteau ? Avant d'en arriver à préciser quel sens pourrait revêtir l'usage dans son rapport aux principes, penchons-nous sur ce concept qui constitue le deuxième grand terme de notre sujet. Tout d'abord, il faut remarquer que nous avons affaire à un pluriel (à "des" principes, et non pas un seul), ce qui semble d'emblée suggérer qu'il existe une grande diversité de principes. Et, après tout, cela paraît être le cas : il y en a de toutes sortes; il y a des principes métaphysiques, logiques, scientifiques, moraux, politiques, etc. Or, tous ceux-ci n'ont pas exactement la même signification : un principe métaphysique peut être défini comme une vérité première, indémontrable et immuable ; métaphysique peut être défini comme une vérité première, indémontrable et immuable ; un principe scientifique comme une hypothèse permettant d'expliquer un grand nombre de phénomènes et qui est considérée comme vérifiée (le principe d'Archimède, par exemple) ; un principe moral comme une maxime ou une règle pratique que l'on se donne à soi-même afin de diriger ses actions et ainsi tenir une certaine ligne de conduite. De cette pluralité d'acceptions émerge tout de même . une caractéristique commune, à savoir celle de la primauté : le principe est premier (comme le signale son étymologie latine: *primum*), que ce soit au sein d'une ontologie (dans laquelle il correspond à l'être le plus éminent), ou bien dans un raisonnement scientifique (où il va faire figure de loi que l'on applique aux cas particuliers que sont les phénomènes), ou encore dans le domaine de l'agir moral (au sein duquel il oriente nos actions et nos comportements). Mais pour compléter la description, il convient de faire référence à son ancêtre grec qu'est le terme *arkhê* et qui se traduit à la fois par "commencement" et par "commandement". On peut illustrer cette double dimension par l'image du chef qui ouvre la voie pendant que ceux qui lui sont assujettis le suivent. Dès lors, comment comprendre le lien qui pourrait unir ~~cette~~ primauté et l'usage? Comme nous l'avons vu, il existe toutes sortes de principes, parmi ~~lesquels~~ on pourrait d'ailleurs distinguer il existe toutes sortes de principes, parmi on pourrait d'ailleurs distinguer des principes théoriques (que seraient les principes métaphysiques et scientifiques, dans la mesure où ils renvoient essentiellement à une recherche de la vérité, voire même à un certain retrait contemplatif, par rapport à la réalité concrète) et des principes pratiques (que seraient les principes moraux et politiques, puisqu'ils portent d'abord et surtout sur l'agir et sur le réel dans sa dimension quotidienne). Ainsi, n'existerait-il pas, de même, plusieurs types d'usages ? Par exemple, on peut faire un usage technique des principes physiques afin de déplacer de grandes quantités de matière. En outre, il semble que l'on puisse également opérer un partage au sein des différents usages en distinguant les usages pratiques et des usages théoriques. Dès lors, si le fait d'utiliser les principes implique que leur valeur va dépendre de ce que l'on en fait, les principes implique^que leur valeur va dépendre de ce que l'on en fait, alors c'est de deux choses l'une : ou bien, la nature (théorique ou pratique) de l'usage correspond à la nature (théorique ou pratique) du principe utilisé, auquel cas ce dernier n'est pas modifié par son utilisation ; ou bien, une disjonction se fait jour, ce qui laisse penser que l'usage vient alors modifier le principe (au moins, dans sa portée), au risque de le dénaturer. Dans un premier temps, nous envisagerons le cas où la nature de l'usage du principe est conforme à la nature de celui-ci (usages théoriques de principes théoriques ; usages pratiques de principes pratiques), et le fait qu'alors le premier ne semble pas altérer le second. Ensuite, nous considérerons ce en quoi pourrait consister un divorce entre la nature de l'usage et la nature du principe (*usages théoriques de principes pratiques ; usages pratiques de principes théoriques*), ce qui aboutit à modifier la valeur et la portée de ce dernier, sans pour autant que cette modification représente une altération dommageable. Enfin, nous nous intéresserons au cas où cette disjonction reviendrait à dénaturer le principe, aussi bien du point de vue des conséquences métaphysiques que des conséquences morales, et ce, en nous demandant ce que pourrait être un "mauvais usage" des principes. Une première hypothèse consisterait à prendre en considération le cas où il y aurait conformité entre le type d'usage et le type de principe en question. Dans cette optique, les principes utilisés apparaissent comme s'ils étaient "faits pour" une telle utilisation, de sorte qu'il y aurait comme une forme de "sur mesure" entre les deux. Cela semble notamment ^être le cas dans un usage théorique de principes théoriques tel que la démonstration. En effet, pour déduire une conclusion avec nécessité, il faut partir de prémisses valides, et celles-ci correspondent aux principes du raisonnement, c'est-à-dire à ce qui est premier dans l'ordre logique des propositions. Ainsi, pour déduire que "La vigne perd ses feuilles en hiver", il faut d'abord poser que "les plantes à feuilles larges perdent leurs feuilles en hiver" et que "la vigne est une plante à feuilles larges". perdent leurs feuilles en hiver" et que "la vigne est une plante à feuilles larges". Cet exemple est tiré des *Seconds analytiques* d'Aristote où ce dernier cherche à expliciter le fonctionnement des syllogismes, et notamment ~~celui~~ des syllogismes scientifiques, à savoir ceux qui répondent à la question "pourquoi ?" (ici : pourquoi la vigne perd-t-elle ses feuilles en hiver ?) et dont les prémisses sont, dit-il, les "causes de la conclusion". Aristote "identifie principes et prémisses premières" et définit celles-ci comme des "vérités premières, évidentes, immédiates, indémontrables, plus connues que la conclusion, et antérieures à elle". Tel est donc le sens et la fonction des prémisses au sein de la démonstration scientifique qui, à partir de premières vérités, cherche à en dériver d'autres. On voit bien ici, que l'usage démonstratif de principes théoriques est lui-même de part en part théorique, de sorte que les prémisses (qui correspondent à ces derniers) ne part théorique, de sorte que les prémisses (qui correspondent à ces derniers) ne sont pas du tout altérées par la dérivation qui est opérée à partir d'elles. Autrement dit, elles demeurent inchangées dans leur primauté, car ce sont elles qui fondent le raisonnement, en tant que vérités évidentes et éternelles. En outre, si l'usage théorique (démonstratif, par exemple) de principes théoriques n'altèrent pas ces derniers, on a tout lieu de considérer qu'il en va de même pour l'usage pratique de principes pratiques. En effet, un principe immanent au domaine de l'agir reste "dans son élément" lorsqu'on en fait usage dans ce même domaine; et d'ailleurs il semble, de prime abord, qu'un principe pratique n'a véritablement de sens et de valeur que dans le règne pratique. Ainsi, lorsque Descartes, dans la troisième partie du *Discours de la* *méthode*, dit avoir besoin de faire "provision" d'une morale afin de pouvoir continuer à vivre (et à vivre "content") pendant qu'il entreprend de refonder l'édifice des connaissances humaines - et ce, en repartant des premiers fondements (ce qui revient à saper les fondements existants que sont les opinions et les connaissances dérivées de ces opinions) -, il a, en d'autres termes, besoin de faire usage de connaissances dérivées de ces opinions) -, il a, en d'autres termes, besoin de faire usage de principes pratiques pour la vie pratique, justement. C'est pourquoi il formule ces trois maximes : "obéir aux coutumes et aux lois de [son] pays" (autrement dit, se conformer, par principe, aux "usages") ; être ferme et résolu dans ses décisions ; enfin, "tâcher de [se] vaincre plutôt que la fortune". Ainsi voit-on bien, ici, que l'immanence constitutive des principes pratiques permet, voire même requiert, un usage correspondant.

Mais il faut, à présent, envisager la possibilité (qui s'illustre en bien des cas) d'une disjonction entre la nature de l'usage et la nature du principe concerné (de sorte qu'il y aurait des usages théoriques de principes pratiques et, symétriquement, des usages pratiques de principes théoriques), et ce, pratiques et, symétriquement, des usages pratiques de principes théoriques), et ce, sans pour autant que le principe en question soit dommageablement altéré.

Si la théorie et la pratique ne sont pas des domaines rigoureusement distincts, c'est parce que l'une influence l'autre, d'une manière assez évidente, notamment lorsque l'on fait un usage théorique de principes pratiques. En effet, la sphère de la théorie n'est pas aussi abstraite que ce qu'elle laisse parfois penser; du moins, elle ne saurait totalement s'abstraire du monde réel (à moins de ne fonctionner qu'en circuit fermé). Ainsi, certains objets de connaissance doivent tirer leur substance du réel pratique. C'est le cas de l'éthique et de la politique, d'après Aristote. Ce dernier avance, dans l'*Éthique à Nicomaque*, que le régime de connaissance correspondant à celles-ci n'est pas le même que celui régime de connaissance correspondant à celles-ci n'est pas le même que celui des sciences, à proprement parler. Comme nous l'avons vu précédemment, le syllogisme scientifique, pour être pleinement scientifique, doit partir de prémisses vraies. En éthique, en revanche, le raisonnement part de prémisses seulement probables qu'Aristote appelle des *endoxa* et qui, comme leur nom l'indique, participe pleinement de la *doxa*. Plus précisément, elles consistent en des opinions communément admises qui, par définition, ne choquent personne. Ce sont elles, justement, que doit utiliser le rhéteur pour convaincre son auditoire : si je veux défendre un accusé, et faire en sorte qu'il obtienne gain de cause, je dois absolument me retenir d'affirmer quoi que ce soit de paradoxal, et seulement me reposer sur des opinions partagées par le plus grand nombre. Ainsi donc, la théorie (éthique et politique, en l'occurrence) peut tout à fait partir de principes pratiques et en faire un usage heuristique, c'est-à-dire entamer la recherche théorique en se fondant sur eux.

Réciproquement, puisque théorie et pratique font figure de vases communicants, il s'agit de prendre en considération ce que serait un usage pratique de principes théoriques. Cela est assez simple, en réalité, dans la mesure où ces l'objet de principes théoriques. Cela est ~~assez~~ simple, en réalité, dans la mesure où ces derniers peuvent évidemment faire ^l'objet^ d'une application. C'est précisément le cas avec les principes découverts par les scientifiques qui, à partir de la période moderne, n'ont plus cherché à seulement acquérir des connaissances pour acquérir des connaissances (et éventuellement les contempler), mais à les mettre en pratique pour agir sur la nature (et non plus seulement la connaître et l'expliquer). Ce virage technique (qui a abouti, aujourd'hui, à une prolifération spectaculaire de ce qu'on pourrait appeler des "technosciences" 4) s'amorce notamment avec Galilée dont les principes physiques (et donc, d'abord théoriques) ont presque immédiatement fait l'objet d'un usage pratique. On peut penser, à titre d'exemple, à l'épisode durant lequel les fontainiers de Florence se sont retrouvés dans une impasse technique lorsqu'ils cherchaient à Florence se sont retrouvés dans une impasse technique lorsqu': ils cherchaient à pomper de l'eau du fleuve avec des tuyaux d'une dizaine de mètres; technique qui fonctionnait dans d'autres circonstances, mais pas avec des tuyaux d'une pareille hauteur. En désespoir de cause, ils écrivent à Galilée, qui dut leur expliquer que ce n'est pas parce que la nature aurait horreur du vide que l'eau ne remontait pas si haut (comme les fontainiers le supposaient), mais que c'était à cause de la pesanteur de l'air. Une fois cette explication apportée, des ajustements permirent de remédier à la situation. Toujours est-il que cet exemple montre bien l'usage technique que l'on peut faire du pouvoir explicatif des principes théoriques, tels que les principes de la physique, et ce, sans que ceux-ci se trouvent corrompus dans le processus d'application pratique. Enfin, il reste à considérer un autre type d'usage pratique de principes théoriques, à savoir le fait de chercher à appliquer certains d'entre eux dans le champ politique. De fait, la politique se distingue de la simple gestion, dans la mesure où ^y est engagé^ un devoir-être prenant, le plus souvent, la forme d'une confrontation entre des projets de société différents qui sont autant d'idéaux théoriques dont certains voudraient voir ^une mise en^ application le plus rapidement possible. D'aucuns certains voudraient voir ^une mise en^ application le plus rapidement possible. D'aucuns veulent y parvenir par la voie longue et progressive de la réforme ; et d'autres par la voie courte de la révolution. L'exemple de la Révolution française est tout à fait significatif, dans la mesure où celle-ci a consisté, pour beaucoup, en une "révolution philosophique" par laquelle on a essayé d'appliquer les principes politiques édictés par les philosophes des lumières. Le problème des révolutions, ou du moins la difficulté qu'elles semblent toutes rencontrer, est que la pureté du principe théorique que les révolutionnaires recherchent se heurte au réel, d'une manière ou d'une autre. Autrement dit, le réel semble résister à l'application des principes défendus, moyennant de grandes effusions de sang, comme en 1793, par exemple. Ayant cela en tête, Benjamin Constant, dans *Des réactions politiques* (dans le chapitre intitulé "*Des principes*"), cherche dans *Des réactions politiques* (dans le chapitre intitulé "Des principes"), cherche donc à penser une voie médiane entre des principes que l'on "forcerait" sur la situation présente et une absence totale de principes politiques. Ainsi met-il en avant l'idée de "principes intermédiaires" afin de prendre en ^considération une adaptation des principes aux circonstances particulières, et prend l'exemple du système représentatif comme un juste milieu entre une absence totale de participation du peuple aux décisions publiques et une participation trop importante qui aurait pour effet de déstabiliser le fonctionnement politique et mènerait à une forme d'anarchie. Il y aurait donc un usage *régulateur* des principes théoriques dans le domaine pratique, et notamment en politique. Reste à savoir si ce genre d'application ne reviendrait pas finalement à ^les altérer, en les faisant passer de l'idéal au réel?.

Dans ce divorce entre le type d'usage engagé et le type de principe utilisé, il semble que la tentative d'application, ou plutôt de "réalisation" des principes théoriques (notamment dans le domaine politique) nous mette sur la piste suivante : et si l'usage dénaturait le principe, en le tirant sur un autre terrain que le sien (notamment dans le cas du passage de la théorie à la pratique) ?

Peut-être faut-il, dès lors, envisager que pour préserver la pureté des principes, il faudrait renoncer à les utiliser ; ou du moins, en faire un usage principes, il faudrait renoncer à les utiliser ; ou du moins, en faire un usage qui n'en est pas vraiment un, à savoir ^un usage autotélique, désintéressé, ou encore esthétique, en un certain sens. Les principes apparaissent alors comme des fins en soi et font l'objet d'une quête qui s'annonce métaphysique. A l'inverse, faire usage des principes (et notamment ^en faire un usage technique) consisterait en un abus, à proprement dit, c'est-à-dire à une utilisation frauduleuse qui conduit à les abâtardir, ou du moins, à ne pas les traiter comme ils devraient être traités. C'est cela que Platon reproche aux mathématiciens au sixième livre de la *République*. A partir de l'analogie de la ligne, il montre que bien que ces derniers se situent du côté intelligible de la ligne, leur activité discursive et démonstrative (*dianoia*) ne rend pas justice à l'éminence du principe, car ils ne traitent pas les hypothèses comme justice à l'éminence du principe, car ils ne traitent pas les hypothèses comme des hypothèses, mais seulement d'après le rôle qu'elles jouent dans leurs démonstrations. En un mot, ils en font un usage démonstratif. A l'inverse, le philosophe véritable se doit de traiter les hypothèses comme des hypothèses, et ce, pour parvenir, non pas progressivement (par étapes et par degré) comme dans le régime discursif, mais d'un coup, par une sorte d'intuition que Platon nomme *noesis*, à l'anhypothétique. La contemplation des principes a ainsi quelque chose de mystique : elle requiert une vision directe par les "yeux de l'esprit" (d'après l'expression de Léon Robin). En tant que telle, elle suppose de vouloir le principe pour le principe, et non pas d'en faire usage pour obtenir autre chose. Toutefois, si l'on quitte, à présent, les cimes métaphysiques, on peut Toutefois, si l'on quitte, à présent, les cimes métaphysiques, on peut aussi envisager une mauvaise utilisation des principes qui n'aurait pas seulement pour effet de corrompre la nature parfaite d'une abstraction, mais qui provoquerait des conséquences désastreuses concrètes. En science, si l'application d'un principe à un cas particulier ne parvient pas à en fournir une explication. ou à obtenir un résultat escompté, on est en droit de penser que le principe en question n'est peut-être pas le bon. Par ailleurs, on peut aussi considérer ce que serait une mauvaise application de principes qui sont, en eux-mêmes, justes, mais qui, utilisés à de mauvaises fins, produisent des effets catastrophiques. Dans cette perspective, Hans Jonas montre, dans *le principe responsabilité*, que les principes découverts par la physique atomique ont permis de tels progrès techniques que l'humanité est en péril. En effet, l'usage de l'énergie nucléaire découverte par les scientifiques fait planer un risque sur toute une espèce (voire même sur tout le vivant), de sorte qu'il nous faut une nouvelle éthique, en mesure d'enregistrer cette évolution récente des sciences et des techniques, et d'en tirer toutes les conséquences. Jonas en vient alors à formuler un nouvel tirer toutes les conséquences. Jonas en vient alors à formuler un nouvel impératif catégorique, visant explicitement la potentielle mauvaise utilisation des principes scientifiques : "Agis de telle sorte que tes actions ne mettent pas en péril la survie de l'espèce humaine." Dès lors, il apparaît que certains principes qui, en eux-mêmes, ne sont ni bons, ni mauvais (mais seulement justes) puissent faire l'objet d'un usage extrêmement dangereux, et qu'il s'agit donc de les appliquer avec précaution. Enfin, que pourrait être une "bonne" utilisation de "mauvais" principes ? Il semble que des principes faux n'en demeurent pas moins des principes, ce qui signifie qu'ils peuvent servir de points de départ à une recherche qui, si elle aboutit, établira de meilleurs principes qui pourront leur être substitués. Il y aurait ainsi un usage heuristique (et donc bénéfique) être substitués. Il y aurait ainsi un usage heuristique (et donc bénéfique) de principes faux. C'est du moins ce que suggère Descartes dans la première *Méditation* des *Méditations métaphysiques*. Ce dernier met en avant l'enjeu fondationnel de son entreprise : il s'agit de re-fonder l'ensemble des connaissances pour établir "quelque chose de ferme et de constant dans les Sciences", et ce, en repartant "dès les premiers fondements". Ainsi donc, pour Descartes, les connaissances sont déjà fondées, mais elles sont mal fondées car elles reposent sur des opinions reçues depuis notre plus tendre enfance, des préjugés (ou des "jugements par prévention") qui ne proviennent pas de nous, mais de nos parents, de notre nourrice, de nos précepteurs, etc. Or, le problème, c'est que les soi-disant connaissances reposant sur celles-ci sont fragiles. C'est pourquoi Descartes part à la recherche d'une vérité sont fragiles. C'est pourquoi Descartes part à la recherche d'une vérité indubitable, c'est-à-dire d'une vérité qui résistera au doute méthodique qu'il met en place et qui repose sur trois arguments permettant de douter de tout ce qui existe : la faillibilité des sens ; l'indistinction de la veille et du sommeil ; enfin, l'argument du dieu trompeur. Grâce à ces . trois armes argumentatives, il va pouvoir s'employer à "détruire toutes [ses] anciennes opinions". En effet, le doute méthodique ("hyperbolique" dira-t-il dans la cinquième Méditation), contrairement au doute ordinaire, n'admet pas l'hésitation et le peut-être. C'est un doute affirmatif et destructeur, dans la mesure où il repose sur la fiction procédurale suivante : Descartes va traiter toutes les opinions incertaines (c'est-à-dire toutes les opinions auxquelles on pourrait opposer une objection) non pas comme incertaines, mais comme fausses. Ainsi donc, ces opinions apparaissent comme de mauvais principes, ou du moins comme des principes mal assurés qui vont être le point de départ d'un cheminement menant à la découverte du cogito, comme première évidence indubitable. Dès lors, même des principes que l'on sait être de mauvais principes conservent une valeur significative dans l'usage heuristique que l'on peut en conservent une valeur significative dans l'usage heuristique que l'on peut en faire, dans le but de découvrir de meilleurs principes. , et ce,

Au terme de l'analyse, il apparaît que les principes dans leur multiplicité peuvent eux-mêmes faire l'objet d'une multiplicité d'usages (démonstratif, heuristique, technique, régulateur, etc.), d'ordre théorique ou pratique. Certaines utilisations représentent à bien des égards, des difficultés, car, dans le passage de la théorie à la pratique notamment, les principes peuvent subir une altération. Toutefois, même s'il existe de mauvais usages, et même de mauvais principes, il semble bien que la valeur et la portée d'un principe de mauvais princips, il semble bien que la valeur et la portée d'un principe dépend de ce que l'on en fait, au point que de mauvais princips peuvent faire l'objet d'un bon usage.